



## Criminalité et droit pénal

Analyses de la récidive

**Newsletter N° 1/2008 du 28 janvier 2008**

**Résultats des premières analyses comparatives de la récidive des mineurs, des adultes et des personnes libérées**

**Les premières analyses sur la récidive, prolongeant et étendant les études réalisées par l'OFS dans le passé, sont disponibles sur le portail statistique sous:**  
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/04/03/01.html>

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a, à plusieurs reprises, publié des résultats statistiques sur le phénomène de la récidive. Ces analyses ont porté, séparément, sur les personnes libérées, les condamnés pour infractions à la loi sur la circulation routière, ceux pour infractions à la loi sur les stupéfiants ainsi que sur l'effet des sanctions. Avec la réalisation, depuis 1999, du relevé des jugements pénaux des mineurs, des exploitations comparatives sont devenues possibles. De ce fait, l'OFS a entrepris de nouvelles recherches sur cette thématique, dont les résultats des premières analyses sont publiés aujourd'hui. En même temps, les termes spécifiques utilisés et certains choix de méthode sont décrits dans un document à télécharger. L'ensemble des analyses de détail sera diffusé à l'automne 2008.

Les analyses portent sur les mineurs et les adultes sanctionnés en 2002 ou 2003, ainsi que sur les personnes libérées durant ces deux années. Sont considérées comme récidivistes toutes les personnes qui, après la condamnation ou la libération, commettent, dans un intervalle de trois ans, un crime ou un délit menant à un nouveau jugement. Trois types de recondamnation ont été retenus: celui pour une même infraction, celui pour une infraction à la même loi, et celui pour une quelconque infraction. Le statut de séjour des étrangers adultes n'étant pas disponible, les étrangers libérés étant par ailleurs souvent expulsés, ces analyses ne portent que sur les personnes de nationalité suisse.

## Des taux de recondamnation très variables

Les résultats des premières analyses sont présentés pour six infractions, à savoir : vol sans violence, vol avec violence, violence physique, violence sexuelle, trafic de stupéfiants et conduite en état d'ébriété. Les résultats sont différenciés pour les mineurs et les adultes, ces derniers étant subdivisés en jeunes adultes (18-24 ans) et en adultes de 25 ans et plus. Les personnes libérées constituent une autre catégorie.

Les taux de recondamnation spécifique varient fortement selon le type d'infraction. Près de 20% des personnes condamnées pour vol sans violence ont été recondamnées pour la même infraction. Pour trafic de stupéfiants ce taux s'établit à 11% et pour conduite en état d'ébriété à 10%. Les taux de récidive spécifique sont très faibles pour les auteurs d'actes de violence physique ou de vol avec violence (5%). Dans le cas des délinquants sexuels, il ne s'agit plus que de rares cas (1%).

Les personnes libérées récidivent plus fortement que les personnes pénalement sanctionnées dans les cas de vol sans violence (28% versus 20%) et avec violence (8% vs 5%) ainsi que de trafic de stupéfiants (16% vs. 11%). Seul dans le cas de conduite en état d'ébriété, les libérés ont des taux légèrement plus faibles que les condamnés (resp. 7% et 9%).

Concernant la récidive et l'âge, il y a peu de différences entre les trois groupes d'âge observés. Le taux de récidive des mineurs est le plus faible pour vol sans violence (resp. 12%, 18% et 28%) et plus faible que celui des adultes de 25 ans et plus pour trafic de stupéfiants (resp. 9%, 8% et 14%). En revanche, il est plus élevé pour vol avec violence (resp. 7%, 3% et 4%), tout en restant très faible. Pour les autres infractions, les taux varient peu.

## Rappel

Un des chiffres de référence du système des indicateurs de la délinquance routière porte sur la récidive, à consulter sous:

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/04/01.html>

Les anciennes publications de l'OFS sur la récidive sont répertoriées à l'adresse ci-dessous et peuvent être commandées ou, pour certaines, téléchargées.

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/22/publ.html>

## Le Portail statistique suisse

Domaine Criminalité et droit pénal dans le portail:

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19.html>

Page d'accueil de l'Office fédéral de la statistique: <http://www.statistique.admin.ch>

## Communiqués de presse et liste des publications

Si vous êtes intéressés par les annonces de communiqués de presse, tous les communiqués de presses de l'Office fédéral de la statistique ou les nouvelles publications de l'office, cliquez sur la page internet suivante:

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news.html>

## Votre avis nous intéresse

Veillez envoyer vos commentaires et demandes de renseignements à l'adresse suivante: [crime@bfs.admin.ch](mailto:crime@bfs.admin.ch)

Avec nos meilleures salutations

Office fédéral de la statistique

Section: Criminalité et droit pénal (CRIME)

## Inscription / Résiliation

Vous souhaitez vous abonner à ce service? [INSCRIPTION / MODIFICATION](#)

Vous souhaitez renoncer à ce service? [RESILIATION](#)